
DOCUMENTS INSCRIPTION AU PERMIS APRES INVALIDATION OU ANNULATION

- Photos numériques d'identité avec signature électronique obtenu auprès des cabines ou photographes agréés.
- Un justificatif d'identité : Copie sur le recto de la carte nationale d'identité (recto/verso).
- Une photocopie du livret de famille : si nom de famille différent (afin de justifier du lien de parenté).
- Un justificatif de domicile de moins de six mois : un justificatif à vos noms et prénoms. (Facture d'eau, d'électricité ou téléphone).
- Vous habitez chez vos parents ou ami : Une copie recto de la pièce d'identité (recto/verso) de la personne qui vous héberge.
- Une attestation d'hébergement de moins de 6 mois avec la signature de l'élève et de l'hébergeant
- Ressortissant d'un pays tiers ou européen : une copie recto de la pièce d'identité (recto/verso) ou du passeport ou titre de séjour, récépissé de demande de renouvellement de séjour ou carte de séjour ou carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel.
- L'attestation justifiant de la régularité de la situation au regard du Service National : Le certificat de participation à la journée d'appel de préparation de la défense ou de l'attestation individuelle d'exemption ou l'attestation provisoire « en instance de convocation ».
- Le certificat médical, suite à une visite médicale en commission médicale primaire ou un médecin agréé selon le cas.
- Examen psychotechnique, le cas échéant.
- L'imprimé réf. 48SI (Invalidation) : Les démarches (examens psychotechniques, contrôle médical, dépôt de demande, passage d'une épreuve du permis peuvent se dérouler durant la période d'interdiction de conduire ou s'adresser au service des suspensions de la préfecture du lieu de l'infraction pour récupérer l'imprimé.
- L'imprimé réf.7 (Annulation) : Ou s'adresser au tribunal qui a prononcé la décision pour récupérer l'imprimé.
- 2 enveloppes format A5 (162x229mm)
- 4 timbres au tarif rapide (rouge)